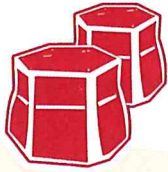


# Le compostage partagé

## C'est possible !



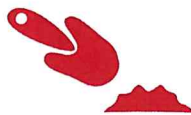
*Des composteurs ont été installés dans votre quartier*

Vous pourrez y déposer vos déchets de cuisine (consigne de tri au dos) et apportez un peu de broyat (ou de feuilles mortes) disponible sur place. Les référents du site vérifieront régulièrement l'état des composts et assureront l'entretien du site

*Composter ses déchets de cuisine, c'est 40Kg de déchets en moins/Hab/an*



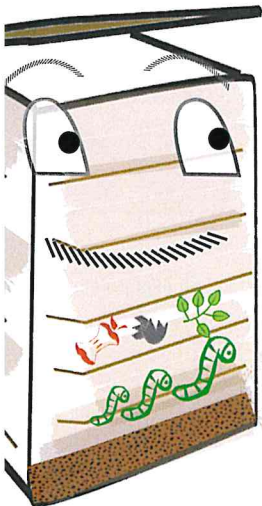
C'est un geste écologique qui permet de réduire la pollution et les coûts générés par le transport et le traitement des déchets. C'est aussi un amendement riche et naturel pour les sols et les végétaux.



*Le compost obtenu*

Il sera mis à la disposition des participants pour leur usage personnel

(engrais naturel pour le jardin, les plantes d'intérieures ou les jardinières).



*Vous souhaitez composter vos déchets de cuisine ?*

**Prenez contact avec votre mairie pour obtenir les coordonnées des référents du site.**

Ils vous fourniront un seau de collecte destiné à déposer vos déchets de cuisine dans les composteurs, ainsi que des informations complémentaires sur cette pratique.